

## REGLEMENTATION

### Mise en marché des engrais et des MFSC

- **PRÉSENTATION** | Cette formation a pour objectif de permettre aux participants d'avoir une bonne compréhension du Règlement 2019/1009 et de posséder les informations clés pour appréhender ses exigences et les mettre en application.

<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre le principe de fonctionnement de la nouvelle réglementation européenne (RUE 2019/1009) relative à la mise en marché des fertilisants</li> <li>• Connaître les évolutions par rapport à la réglementation existante</li> <li>• Identifier les modalités de mise en œuvre du nouveau règlement</li> </ul>
<b>PRÉ-REQUIS</b>	Aucun
<b>PUBLIC</b>	Ensemble des acteurs de la filière : conseillers des organisations professionnelles agricoles, du développement, du négoce et de la coopération, techniciens de firmes phytopharmaceutiques et prestataires de service en expérimentation, enseignants.
<b>PROGRAMME</b>	<p><b>Principe de fonctionnement du RUE 2019/1009</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre général de la mise en marché des engrais</li> <li>• Le règlement UE 2019/1009</li> <li>• Notions clés</li> <li>• Logigramme de fonctionnement du RUE 2019/1009 et structure du texte</li> <li>• Obligations des différents opérateurs économiques</li> <li>• Amendements et évolutions du RUE 2019/1009</li> </ul> <p><b>Synthèse des principales évolutions/différences par rapport au règlement CE 2003/2003 (engrais CE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les 10 évolutions majeures</li> </ul> <p><b>Modalités de mise en œuvre du règlement pour les engrais de mélange Avant/Après : RCE 2003/2003 – RUE 2019/1009 du théorique vers l'opérationnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication, Distribution, Import</li> <li>• Règlement UE 2019/1009 du théorique vers l'opérationnel - Application à un cas concret</li> </ul>
<b>INTERVENANT</b>	Formateur spécialisé avec expertise de terrain.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants maximum : 15 ;</li> <li>• Remue-méninges, échanges, mutualisation, et apports théoriques ;</li> <li>• Animation et présentation du contenu sur supports PowerPoint et documents de synthèse ;</li> <li>• Développement pédagogique à partir de cas concrets pour évoquer des situations rencontrées par les participants dans le cadre de leurs activités habituelles ;</li> <li>• Clôture après évaluation et mesure de la satisfaction en fin de formation.</li> </ul>
VALIDATION	Certificat de réalisation
RESPONSABLE DE STAGE	Jonathan THEVENET
DURÉE	7h00 (1 jour)
LIEU & DATE	À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité ( <b>y compris pour les personnes en situation de handicap</b> ), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.